

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE DRUMMOND  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GUILLAUME

---

**AVIS PUBLIC**

---

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné par la soussignée, Anny Boisjoli, directrice générale et greffière-trésorière, de la Municipalité de Saint-Guillaume que :

Lors de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Guillaume, tenue le lundi 2 mai 2022 à 19 h 30, fut adopté le règlement suivant :

**« Règlement 256-2022 relatif au Règlement de gestion contractuelle »**

Donné à Saint-Guillaume ce 3<sup>e</sup> jour de mai 2022.



---

Anny Boisjoli  
Directrice générale et greffière-trésorière

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

*Je, soussignée, Anny Boisjoli, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Guillaume, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'Avis Public ci-haut, concernant l'entrée en vigueur de « **Règlement 256-2021 relatif au Règlement de gestion contractuelle** » en affichant une copie certifiée dudit avis aux endroits désignés par le conseil de cette Municipalité entre 8 h et 17 h, le tout conformément à la loi.*

**EN FOI DE QUOI**, je donne ce certificat de publication ce 5<sup>e</sup> jour du mois de mai 2022.



---

Anny Boisjoli  
Directrice générale et greffière-trésorière

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MRC DE DRUMMOND**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-GUILLAUME**

---

**AVIS PUBLIC**

---

**PRENEZ AVIS**, que lors de la séance ordinaire du 2 mai 2022, à 19 h 30, sera soumis pour étude et adoption, le projet de règlement numéro 256-202 relatif au Règlement de gestion contractuelle.

**DONNÉ** à St-Guillaume, le 5<sup>e</sup> jour du mois d'avril 2022.



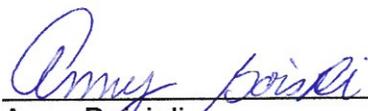
Anny Boisjoli  
Directrice générale et greffière-trésorière

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Anny Boisjoli, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Guillaume, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 5<sup>e</sup> jour du mois d'avril 2022, entre 8 h 00 et 17 h 00.

En foi de quoi, je donne ce certificat, le 5<sup>e</sup> jour du mois d'avril 2022.



Anny Boisjoli  
Directrice générale et greffière-trésorière